



SECTION D'AIR CANADA

NAO 2011

Une augmentation générale des salaires s'impose

Les salariés d'Air Canada en France ne sont pas des parias. A l'heure où l'augmentation du coût de la vie atteint plus de 2%, aucune raison ne saurait justifier qu'ils n'y ait pas chez Air Canada France une revalorisation générale des salaires pour l'ensemble des salariés.

Les patrons s'accordent de superbes **BONUS!** Les **prix des produits de 1^{ère} nécessité augmentent de façon considérable (nourriture, transport, essence etc....)**! Dans le même temps les salariés devraient, eux, continuer à perdre du pouvoir d'achat! **Pour notre syndicat cela est inacceptable.**

Suite aux premières réunions de NAO nous dénonçons la politique salariale de la direction d'AIR CANADA France qui annonce **qu'il n'y aura plus d'augmentation générale de salaires en France** alors qu'on vient de prendre connaissance du résultat des négociations au Canada qui prévoit une augmentation générale **soit 9% réparti sur 4 ans.**

Il est aujourd'hui, tout à fait légitime que les salaires d'AIR CANADA France soient aussi revalorisés après 2 ans de gel des salaires (2009 et 2010). Toute annonce de blocage des salaires est inacceptable et constitue une véritable provocation pour les salariés en France qui ne ménagent pas leurs efforts pour développer l'activité de l'entreprise.

Force Ouvrière rappelle, n'en déplaise à la Direction locale, que les négociations salariales NAO sont obligatoires en France une fois par an, et qu'il est anormal de s'entendre dire aujourd'hui, qu'il n'y aura jamais plus d'augmentation générale en France.

Limiter les NAO à une hypothétique distribution dans l'opacité la plus complète et au compte goutte de quelques « évolutions individuelles » ne saurait répondre à la problématique du pouvoir d'achat et des salaires des personnels d'Air Canada France!

Le Syndicat FO exige une revalorisation significative et générale des salaires pour tous les salariés de l'entreprise.

Une prochaine réunion va avoir lieu. FO appellera ses demandes.

Dés à présent FO appelle le personnel à se tenir prêt à se mobiliser et à réagir si la Direction ne répond pas favorablement à nos revendications.

La Section Syndicale Force ouvrière.